



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de rétention

Question écrite n° 102839

Texte de la question

M. Pascal Popelin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les suites qu'il entend donner aux accusations d'actes de racisme proférées à l'encontre d'agents exerçant au sein du centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, l'un des plus importants de France. Ces dérives supposées ont été relayées par voie de presse, ce qui suscite l'émoi de certains Français. Si ces faits sont exacts, ils doivent être sanctionnés sans faiblesse. S'ils ne sont pas avérés, ils doivent être démentis avec force. Sans méconnaître l'existence d'enquêtes administratives en cours sur ce dossier, il souhaiterait avoir connaissance des différents éléments de calendrier qui vont ponctuer ces procédures, dont l'objet est de faire toute la lumière sur la réalité.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102839

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1425

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)